

Plan conjoint MRC et CLD des Laurentides, cycle 2011-2015

Consultation sur le développement durable dans la MRC des Laurentides

Septembre 2010



CLD Centre local
de développement
Laurentides

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
Introduction.....	4
1 Portrait général de la région et de la MRC des Laurentides	5
2 L'axe du développement économique	9
3 L'axe du développement social	11
4 L'axe environnemental	14

AVANT-PROPOS

Les élus et membres de la direction des 20 municipalités locales de la MRC des Laurentides sont invités à participer aux consultations entourant le plan d'action conjoint MRC et CLD Laurentides en matière de développement durable.

Les consultations auront lieu aux dates et endroits suivants :

Date	Endroit	Municipalités invitées
26 octobre 2010, 15h00 à 17h00	Salle de la culture de Mont-Tremblant	Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Lac-Supérieur ainsi que Saint-Faustin-Lac-Carré
26 octobre 2010, 19h30 à 21h30	Salle municipale Huberdeau	Amherst, Brébeuf, Huberdeau, Arundel, Barkmere et Montcalm
27 octobre 2010, 19h00 à 21h00	Salle Valiquette, Labelle	Labelle, La Conception et La Minerve
3 novembre 2010, 19h00 à 21h00	Chalet d'accueil du parc régional (à confirmer)	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe, Val-David, Val-Morin et Sainte-Lucie

Le présent cahier d'information a pour objectif d'aider les participants qui le désirent à se préparer adéquatement.

Introduction

Comme à chaque période de 5 ans depuis 2000, le CLD des Laurentides a la responsabilité de mettre à jour son plan d'action quinquennal, le Plan local Actions concertées économie-emploi (PLACÉE). Le prochain PLACÉE couvrira la période de 2011 à 2015. Au seuil de cet exercice de mise à jour, le CLD et la MRC des Laurentides ont voulu prendre en compte les nombreux défis qui confrontent nos territoires tant urbains que ruraux. À l'échelle globale, la mondialisation et la montée en puissance de pays émergents fragilise certaines industries québécoises. Mais la concurrence se joue aussi à l'échelle plus locale, entre les villes et collectivités territoriales qui rivalisent pour attirer des capitaux, ainsi qu'une main-d'œuvre jeune et qualifiée. Par ailleurs, d'autres problématiques apparaissent désormais indissociables de la réflexion sur le développement économique. Les plus pressantes portent sur les enjeux environnementaux et sur les questions sociodémographiques.

Dans un document récent, Solidarité rurale synthétise ces problématiques en quatre défis. Ils sont incontournables, n'épargnant aucun secteur d'activité et façonnant tous les territoires (Solidarité rurale du Québec, 2010):

- **La démographie** : avec le vieillissement et la réduction du bassin de main-d'œuvre;
- **L'énergie** : avec une transition de la consommation prédominante des énergies fossiles vers les énergies renouvelables;
- **L'environnement** : avec les répercussions des changements climatiques et les adaptations nécessaires sur les plans de l'aménagement et du développement;
- **La vitalité sociale** : pour renverser la dévitalisation de nombreuses communautés et contrer le décrochage scolaire notamment.

Préoccupé par le bien-être des citoyens et leur qualité de vie, par la préservation des forêts, des lacs et des grandes rivières, ainsi que l'identité culturelle des communautés, le CLD et la MRC proposent d'intégrer le prochain PLACÉE au Plan stratégique de développement durable du territoire de la MRC des Laurentides, présentement en cours d'élaboration.

Ce choix implique deux choses : d'une part, d'associer étroitement la MRC et ses municipalités dès le départ à la démarche et d'autre part, d'orienter la méthodologie de travail en fonction des trois axes du développement durable : l'économie, l'environnement et la société. L'une des étapes importantes de ce processus consiste à tenir des ateliers de discussion thématiques, destinés à éclairer le CLD et la MRC sur les choix qui s'offrent à eux dans une perspective de développement durable.

Nous vous invitons à lire ce cahier qui s'articule autour de trois axes, l'axe du développement économique, l'axe du développement social et l'axe environnemental. La discussion de groupe ne sera que plus enrichissante si vous avez lu le cahier.

Quelques notions de base

Développement durable

« ... un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le redéveloppement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » (Loi sur le développement durable, art. 2)

Vision stratégique

Une vision stratégique est une représentation du futur souhaité : le terme stratégique qualifie cette représentation en proposant une convergence des efforts afin de pouvoir réaliser la finalité et les orientations de cette vision. Essentiellement, une vision stratégique doit apporter des éléments de réponse et des solutions aux questions suivantes : Où sommes-nous actuellement? Où voulons-nous aller? Comment nous y rendre? (MRC des Laurentides, 2009)

Projets ou actions

Les projets ou les actions sont des activités concrètes dont la réalisation est programmée et peut être éventuellement budgétée. Ils constituent des objectifs à court terme et sont exprimés en termes de résultats. Les projets ou les actions sont proposés sur une période de cinq ans, soit la durée d'un PLACÉE (CLD de Québec, 2009).

1 Portrait général de la région et de la MRC des Laurentides

La région des Laurentides, située au nord-ouest de Montréal, appartient à la fois à la plaine de Montréal, aux Basses-Laurentides et au relief montagneux des Hautes-Laurentides. Elle fournit des emplois de moyenne et de haute technologie et elle occupe un haut rang au chapitre des exploitations manufacturières. Les Laurentides représentent par ailleurs une destination touristique de choix et une base de villégiature privilégiée par la population montréalaise (Société d'habitation du Québec, 2005). La région des Laurentides, dont le cœur de l'activité touristique se situe dans la MRC des Laurentides est la troisième région touristique la plus achalandée au Québec, avec 2 808 000 touristes en 2006 (MRC des Laurentides, 2009). La région forme un long corridor nord-sud dont le développement historique a été orienté suivant l'axe de la route 117. À partir de Sainte-Agathe vers le sud, l'autoroute 15 mène directement à Montréal et vers la frontière des États-Unis.

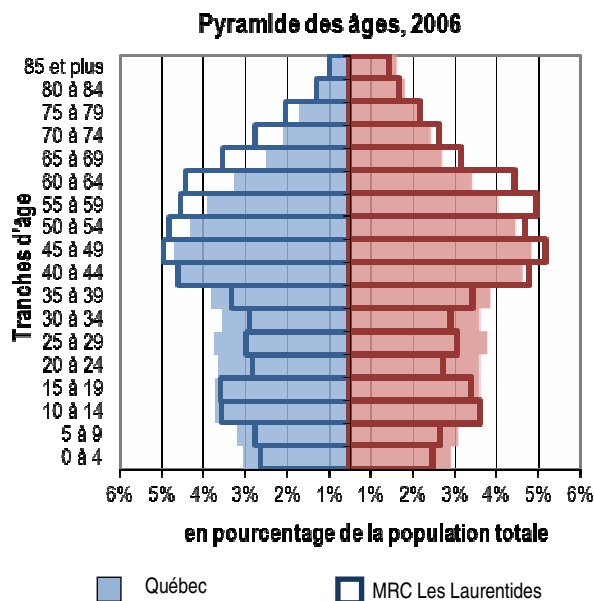
La partie sud de la région se caractérise par sa proximité avec la région de Montréal, ce qui favorise le développement industriel et urbain. Le centre de la région est de caractère mi-urbain, mi-rural et est fortement développé sur le plan récréotouristique. Il comporte quelques îlots peuplés autour d'agglomérations et de villes, telles Sainte-Agathe et Saint-Jérôme. Cette dernière est le principal centre d'activité de la région. Enfin, la partie nord des Laurentides est un vaste territoire à caractère rural de type agricole, forestier et récréotouristique.

Diverses institutions et services desservent le territoire, notamment :

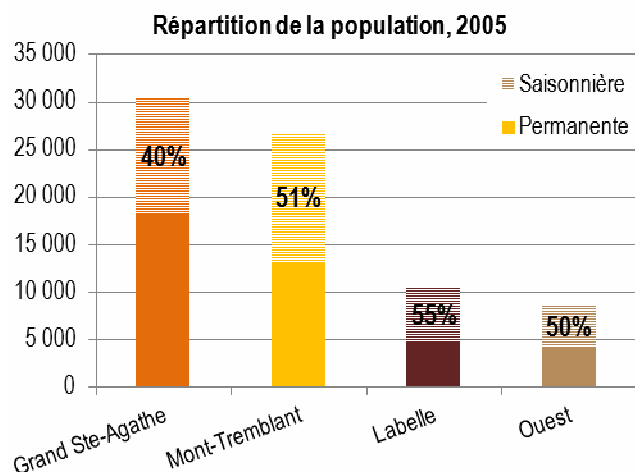
- 4 cégeps (à Saint-Jérôme, Mont-Laurier, Mont-Tremblant et Sainte-Thérèse)
- 5 hôpitaux (Sainte-Agathe, Mont-Laurier, Lachute, Saint-Jérôme, Saint-Eustache)
- 1 palais de justice à Saint-Jérôme
- 4 bureaux de la publicité des droits (Lachute, Saint-Eustache, Mont-Laurier, Saint-Jérôme)

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) des Laurentides (superficie de 2 674 km²) est une des huit MRC composant la région administrative des Laurentides. Elle regroupe 20 municipalités, réparties dans quatre territoires.

Profil démographique



La MRC des Laurentides compte 44 406 habitants en 2009. Selon les projections, la population devrait croître de 10% d'ici 2016, soit deux fois plus que le reste du Québec. La population des Laurentides possède les caractéristiques démographiques d'une population vieillissante : surreprésentation de la cohorte des 50 ans et plus et sous-représentation des jeunes adultes (20-40 ans) et des jeunes enfants (0-10 ans).



La population saisonnière et totale a été calculée en tenant compte de la population permanente 2005 dans le Décret 1173-2004, G.O no. 52 du 29-12-2004, page 5587 ainsi que de la proportion de villégiature (en %) 2005.

La population se concentre principalement dans les secteurs de Mont-Tremblant et du Grand Sainte-Agathe.

Lorsque l'on rajoute la population saisonnière à la population permanente, on double presque le nombre de personnes pour atteindre près de 76 000 personnes.

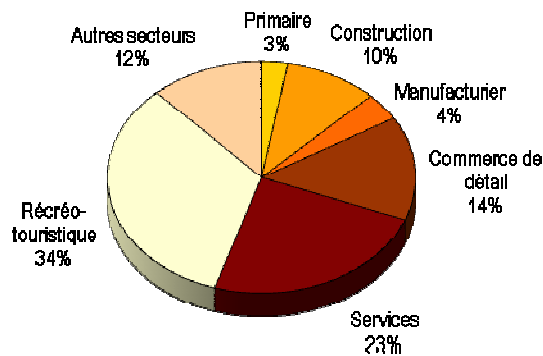
Entreprises et emplois

2009	Entreprises	Emplois
Grand Ste-Agathe	721	8 793
Mont-Tremblant	741	12 180
Labelle	143	1 088
Ouest	116	784
MRC des Laurentides	1 721	22 845

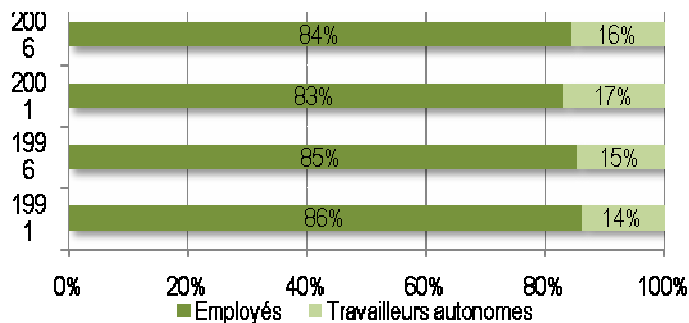
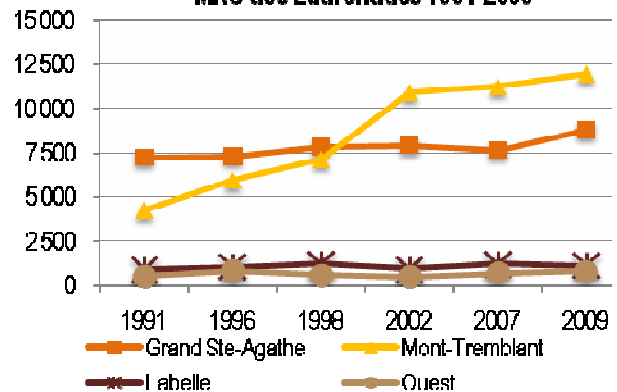
En 2009, la MRC des Laurentides accueille 1 721 entreprises et près de 23 000 emplois sur son territoire. 48% des emplois se concentrent dans le secteur récréotouristique et le commerce de détail.

Depuis 1991, la MRC connaît une croissance annuelle moyenne de ses emplois de plus de 3%.

Répartition des emplois, 2009

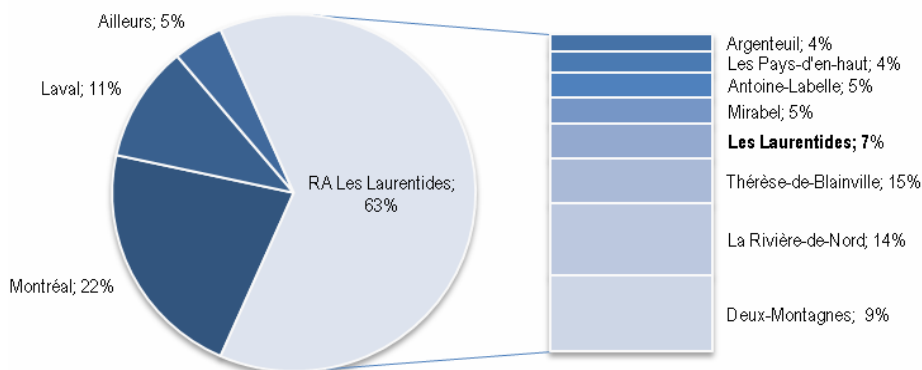


Évolution du nombre d'emplois MRC des Laurentides 1991-2009



La part des travailleurs autonomes au sein de la population a légèrement augmenté depuis 1991 en passant de 14 % à 16 % en 2006.

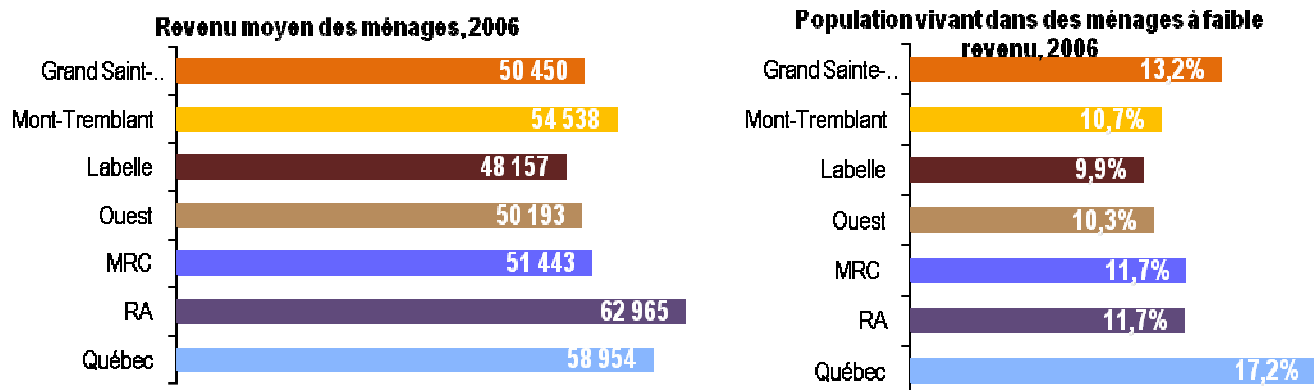
Déplacements entre le domicile et le lieu de travail des personnes occupées, 2006



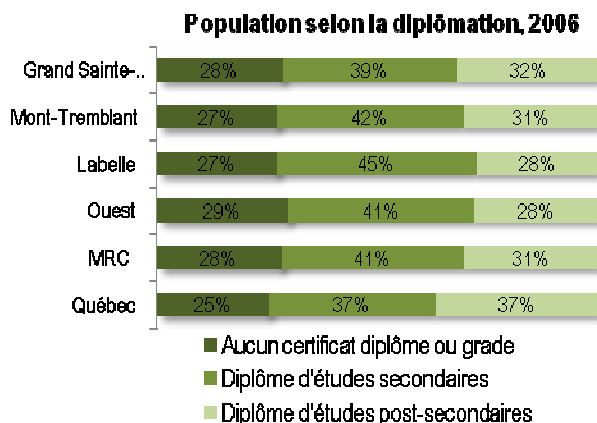
63 % des résidents de la MRC des Laurentides travaillent dans la région des Laurentides. Seulement 7% des résidents de la MRC travaillent dans la MRC elle-même.

Revenu

Le revenu moyen des ménages de la MRC est inférieur à celui du Québec et encore plus à celui de la région des Laurentides. On note tout de même des disparités au sein de la MRC des Laurentides, avec un revenu moyen nettement supérieur pour le secteur Mont-Tremblant. Cependant, le pourcentage de personnes vivant dans des ménages à faible revenu est bien inférieur à celui du Québec et seul le secteur Grand Sainte-Agathe a un taux supérieur à celui de la MRC.



Scolarité



La population de la MRC des Laurentides est globalement moins diplômée que celle de l'ensemble du Québec, avec notamment un taux plus faible de diplômés post-secondaires.

2 L'axe du développement économique

Le développement économique est habituellement associé à la création de richesse, à la prospérité et à la croissance. Dans la MRC des Laurentides, le développement est fortement et depuis longtemps associé au tourisme et à la villégiature. La foresterie et l'agriculture y sont aussi historiquement présentes.

Pour la MRC elle-même comme pour la plupart des municipalités qui la composent, l'avenir dépendra grandement de leur capacité de maximiser les retombées positives du tourisme tout en assurant la pérennité et la qualité des éléments qui donnent au territoire son pouvoir d'attraction. D'où les liens étroits entre le développement économique, la protection de l'environnement et la préservation des paysages et des autres attributs naturels.

Ce territoire est habité par des personnes qui sont les premiers agents de sa vitalité économique. Or, la part relative de la population active est moindre dans la MRC des Laurentides que dans le reste du Québec. Elle compte aussi une importante proportion de travailleurs autonomes. Enfin, la scolarité des jeunes est plus faible qu'ailleurs et le décrochage scolaire est important. D'où l'importance de mettre le développement économique en phase avec le développement social.

Constats

Une économie touristique et de villégiature

- L'enrichissement de la MRC provient principalement des touristes, villégiateurs et retraités.
- 34 % des emplois se concentrent dans le secteur récréotouristique.
- La croissance moyenne annuelle des emplois est de plus de 3 % depuis 1991. Elle est surtout concentrée dans les secteurs Mont-Tremblant et Grand-Sainte-Agathe.

Population moins active, chômage plus marqué

- Globalement, la population active de la MRC des Laurentides est moins nombreuse (61 % de la population) que dans l'ensemble du Québec (65 %); rappelons que les personnes de 20 à 39 ans sont sous-représentées.
- Bien qu'il ait diminué de 1996 à 2006, le chômage demeure plus élevé dans la MRC que dans l'ensemble du Québec.

Diplomation et scolarité déficientes

- Parmi les 15 ans et plus, 28 % n'avaient aucun diplôme en 2006, comparativement à 25 % pour le Québec.
- Le taux de décrochage dans la région des Laurentides était de 34 % comparativement à 25 % pour l'ensemble du Québec.

Importance des travailleurs autonomes

- 16 % de la population active sont des travailleurs autonomes comparativement à 11 % au Québec.
- Le nombre de travailleurs autonomes a augmenté de 40 % entre 1996 et 2006, soit deux fois plus vite que dans l'ensemble du Québec (19 %).

Enjeux

Enjeu de l'optimisation du potentiel en tourisme et villégiature

- Développement et maintien de l'offre d'activités et d'attraits
- Promotion de la fréquentation
- Adéquation des infrastructures et services
- Qualité de l'expérience proposée

Enjeu de la diplomation et de la persévérance scolaire

- Disponibilité d'une main-d'œuvre stable et bien formée
- Accès des personnes faiblement scolarisées à des emplois intéressants et bien rémunérés
- Alternative aux emplois locaux peu qualifiés, facteur de décrochage scolaire

Enjeu du soutien aux travailleurs autonomes et retraités actifs

- Développement des affaires et de la clientèle
- Accès à des services (compétitivité)

Enjeu de la gestion des déplacements

- L'automobile constitue le mode de transport privilégié pour 90 % de la population active de la MRC, comparativement à 78 % au Québec (Statistique Canada, 2006)
- L'étalement résidentiel et la vocation de villégiature rendent difficile la desserte en transport collectif. Néanmoins, avec la mise en place d'un transport collectif intermunicipal en 2004, l'achalandage annuel est passé de 17 600 en 2005 à 51 900 passagers en 2007.

Questions

Quelle image porteuse d'avenir la MRC des Laurentides peut-elle se donner ?

Dans une perspective de diversification économique régionale, sur quoi devrait-on miser ?

Comment inciter les entreprises privées de notre territoire à agir davantage sur l'environnement et la vitalité socio-culturelle de nos localités?

Les causes réelles du décrochage scolaire en région sont-elles bien comprises? Le milieu municipal peut-il intervenir en matière de décrochage ? Si oui, comment?

3 L'axe du développement social

En toile de fond des enjeux socioéconomiques et socioculturels, il y a le constat démographique fondamental que la MRC a une population saisonnière presque aussi nombreuse que sa population permanente. L'inclusion des besoins de tous et l'adaptation des services aux différents types de clientèles constituent donc un enjeu majeur. Cela, dans un contexte où la population vieillit et où les noyaux villageois des petites municipalités peinent à conserver leur raison d'être.

Or, qu'il s'agisse de résidents permanents ou saisonniers, ce sont les personnes qui sont les premiers agents de la vitalité de la MRC. D'où l'importance d'associer les perspectives de développement social, culturel et communautaire à celles du développement économique.

Par ailleurs, les villégiateurs se transforment en résidents permanents en nombre croissant. La qualité du cadre de vie est le plus souvent à la base du choix de ces travailleurs autonomes et retraités actifs qui s'installent à demeure dans la MRC. D'où les liens entre le développement social et la préservation de la qualité de l'environnement.

Constats

Une importante population saisonnière

- Les résidents permanents étaient au nombre de 44 406 en 2009.
- En 2005, avec la population saisonnière, la population totale atteignait 76 000 personnes.

Une population qui vieillit, une population active qui diminue

- La population vieillit, comme en témoignent la surreprésentation de la cohorte des 50 ans et plus et la sous-représentation des enfants ou jeunes adultes.
- Entre 2005 et 2026, on prévoit une importante augmentation du groupe des 65 ans et plus, qui passerait de 16 % à 27 % de la population en 2026.
- Les ressources d'hébergement pour les aînés sont limitées et déficientes dans toutes les catégories (ex. CHSLD, résidences privées...).

Des municipalités de tout genre avec leurs caractéristiques, leurs problématiques

- Chefs-lieux et pôles de services (offre significative de biens et services, bassin d'emploi important), havres de villégiature (forte proportion de villégiateurs, préservation du milieu), villages ruraux et pôles industriels.
- Dévitalisation des noyaux villageois observable en plusieurs endroits, liée au développement à grande échelle de l'offre commerciale alternative le long des principaux axes routiers.

Enjeux

Enjeu des choix de développement

- Chaque municipalité entend suivre son propre modèle de développement; celui-ci sera néanmoins affecté par les orientations prises par les autres municipalités de la MRC.
- La population permanente, les villégiateurs et les touristes n'ont pas tous les mêmes besoins; l'intégration et la cohabitation de ces différentes clientèles demeure un défi important pour les municipalités.
- Il est opportun de reconnaître l'interdépendance des municipalités et d'exploiter leur complémentarité.

Enjeu de la vitalité des noyaux villageois

- Besoin de services de proximité viables, adaptés aux besoins des diverses clientèles (jeunes familles, retraités, villégiateurs, touristes, travailleurs, etc.)
- Une offre adéquate permet aux plus démunis et aux personnes âgées d'avoir accès à des services de base. Elle recrée aussi un espace de vie dynamique qui réduit les disparités territoriales et attire de nouvelles personnes à s'y établir.

Enjeu de l'offre de logements selon les clientèles

- Personnes âgées : beaucoup désirent demeurer dans leur milieu de vie naturel; cela nécessite des ressources d'hébergement diversifiées, des services de proximité et des moyens de transport adaptés à leurs besoins.
- Accès à la propriété pour les familles : la valeur moyenne d'une unité d'habitation a presque doublé entre 2001 et 2006, passant de 107 900\$ à 185 301\$; le loyer brut moyen était de 564 \$ en 2006 (CLD des Laurentides, 2009)
- L'offre de logements abordables demeure problématique, particulièrement pour les personnes seules, les personnes ou familles à faible revenu et les personnes à autonomie réduite.

Enjeu du renforcement de la culture et des valeurs communautaires

- Les activités et attraits culturels sont des moyens pour susciter l'attachement et la fierté des citoyens, renforcer l'esprit communautaire et contribuer au développement touristique de la région.
- Certaines activités culturelles peuvent contribuer à l'animation des noyaux-villageois et des centres-villes.
- En dépit d'un bon réseau d'infrastructures culturelles, la mise en valeur et l'intégration entre les différents attraits ou équipements restent à faire.
- Les valeurs véhiculées au sein de la communauté (proximité de la nature, santé, plein air) peuvent orienter le développement social et touristique futur.

Questions

Comment préserver la vitalité des noyaux villageois et offrir des services de proximité de qualité à la grandeur du territoire de la MRC?

La population de retraités est particulièrement importante alors que les jeunes sont relativement peu nombreux. Quels services ou infrastructures sont nécessaires pour accueillir et garder ces groupes de citoyens sur le territoire de la MRC?

L'isolement, la pauvreté et l'éloignement sont des réalités qui touchent une partie de notre population. Quels sont les premiers gestes à poser afin d'améliorer les conditions de vie de ces gens ?

4 L'axe environnemental

Le développement des Laurentides est indissociable des composantes naturelles de la région. Qu'il s'agisse d'infrastructures d'accès ou de service, d'équipements collectifs ou récréotouristiques ou encore de projets immobiliers, leur insertion pose des défis d'autant plus grands que la puissance d'attraction du territoire réside avant tout dans ses caractéristiques naturelles : plans d'eau de qualité, paysages intacts, proximité de la faune et de la flore, tranquillité.

Il en est de même pour l'exploitation des ressources. En réalité, bien qu'ils y cohabitent, les secteurs forestier, récréotouristique et agricole des Laurentides ne sont pas développés selon les mêmes visées. Ces secteurs sont pourtant intimement liés, d'où le risque qu'en l'absence d'une vision commune, d'interaction ou de plan d'action partagé, ils se développent au détriment l'un de l'autre. La cohabitation harmonieuse de ces usages est essentielle au maintien de la qualité de vie et de la quiétude des résidents, des villégiateurs et des touristes.

Enfin, dans un territoire traversé par de nombreux cours d'eau, la problématique de la gestion de l'eau a des ramifications qui s'étendent bien au-delà des limites municipales. La collecte et le traitement des matières résiduelles doivent être assurés malgré la dispersion de l'habitat.

En abordant les problématiques environnementales, c'est aussi les enjeux du développement économique et ceux du développement social qui sont interpellés.

Constats

Différents types de milieux naturels protégés à différents degrés

Type de milieu naturel	Superficie
Parc national du Mont-Tremblant	393 km ²
Réserve faunique Papineau Labelle	136 km ²
Autres terres publiques	540 km ²
«Récréation extensive»	495 km ²
Zone agricole selon la LPTAA	157 km ²

Plans d'eau et richesse faunique

- Nombre important de plans d'eau et de cours d'eau
- Caractéristiques naturelles et paysagères constituant un important attrait de la MRC
- 212 km² de ravages de cerfs de Virginie
- Des aires de nidification multiples, autant pour la faune aviaire (p. ex. 15 héronnières) que pour les poissons (14 frayères)
- Milieux naturels remplissant d'importantes fonctions écologiques et la préservation d'espèces fauniques et floristiques.
- Valeur économique : le tourisme compte pour 34 % des emplois, soit 7 767 emplois en 2009.

Agriculture

- Stabilité relative des activités agricoles depuis les dernières années
- L'agriculture est majoritairement constituée de petites entreprises qui couvrent une superficie approximative de 15 000 hectares (MRC des Laurentides, 2009).

Matières résiduelles

- On estime que plus de 80 % des matières jetées par la population pourraient être réutilisées, recyclées ou transformées, alors que seulement 23 % le sont dans la MRC (MRC des Laurentides, 2008).
- L'implantation d'un système de collecte-transport des matières récupérables, de gros rebuts et de déchets domestiques dangereux a permis d'améliorer la qualité de l'environnement.

Enjeux

Protection des milieux naturels

- Des milieux souvent menacés et qui se dégradent au profit de l'étalement urbain et de pratiques agricoles, forestières ou récréotouristiques non encadrées.
- Perte appréhendée de milieux humides, pollution des lacs (ex. cyanobactéries) et des rivières
- Étalement résidentiel sur les massifs montagneux en constante augmentation
- Importante érosion dans les bassins versants, en raison notamment d'un traitement des eaux usées déficient

Maintien de la fonction agricole

- Soutien des producteurs pour la commercialisation des produits

Gestion de la forêt publique

- Potentiel important des terres publiques sur les territoires municipaux
- Rôle des municipalités pour la mise en valeur des terres publiques

Questions

Quelles approches privilégier en matière de préservation

- des paysages
- de la fonction agricole

Quelles sont les pratiques à développer en matière de

- gestion des eaux usées
- gestion des matières résiduelles
- gestion de la forêt publique

Les lacs et rivières sont à la base de notre économie touristique et de la villégiature. Doit-on faire des efforts supplémentaires afin de les protéger et si oui, lesquels ?

POUR PLUS D'INFORMATION :

WWW.CLDLAURENTIDES.ORG